Image not found or type unknown

# Refus de renouvellement pour vente par le bailleur

Par **vassaria**, le **16/05/2011** à **18:03**

Bonjour,

cela fait prés de 11 que je suis locataire du meme appartement mon bailleur ma envoyer ca signification de vendre. Son bien est géré par une agence immobilière a caractère sociale, mon bail s achève fin décembre 2011 pourtant inscrite aux HLM de ma communes est celles environnantes depuis 1 an, je n ai eu aucune offre étant sans emploie avec a charge un enfant il m est difficile de trouver dans le privée .
si je n arrive pas a me reloger avant la date prévue mon bailleur peut il me mettre a la porte ?on ma dis qu' il était tenue de me reloger si je n arrivai pas a trouver un autre appartement l agence ma fait une proposition mais ce bien se trouve sur une autre commune est le loyer est de 630e beaucoup plus élevé que celui que j occupe actuellement qui est de 395.67.Que faire ?

Par **mimi493**, le **16/05/2011** à **20:13**

Quel type de bail avez-vous ?
Est-ce un logement conventionné ?

Par **vassaria**, le **16/05/2011** à **20:42**

c un bail habitation principale renouvelé tous les 3 ans ce bien est suivie par une agence a caractère sociale .

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés